

Délibérations

Reçu au contrôle de légalité le 26 juin 2026

Publié le 26 juin 2026

L'an deux mille vingt-six, le seize juin à 14 heures 30, le Comité syndical du syndicat mixte Decoset s'est réuni dans la Salle du Conseil à Balma, sous la présidence de Monsieur Vincent TERRAIL-NOVES, Président.

Etaient présents : ANDREU SEIGNE Aurélien (Toulouse Métropole), ARSAC Olivier (Toulouse Métropole), CAPEL Jean-Baptiste (CC Coteaux du Girou), CHARPENTIER Stéphane (CA Grand Ouest Toulousain), DE GRANDIDIER Marc (CC Coteaux de Bellevue), ESPIC Bruno (Toulouse Métropole), FLORES Roger (CC Hauts Tolosans), GENNARO SAINT Christine (Toulouse Métropole), GIBERT Janine (CC du Frontonnais), GOMES Didier (CC Coteaux du Girou), KOUNOUGOUS Anicet (Toulouse Métropole), LAMANT Sophie (Toulouse Métropole), MAUREL Cédric (CC Val Aïgo), PETITDIDIER Victor (Sicoval), MOIGN Jean-Louis (CC Hauts Tolosans), TERRAIL-NOVES Vincent (Toulouse Métropole), URSULE Béatrice (Toulouse Métropole)

Etaient excusés : ALVES Christophe (Toulouse Métropole), BARRAQUE-ONNO Véronique (Toulouse Métropole), BERKMAN Ingrid (Toulouse Métropole), BEZERRA Gil (Toulouse Métropole), CAVAGNAC Hugo (CC du Frontonnais), QUEVAL Florence (CA Grand Ouest Toulousain)

Excusés ayant donné pouvoir : AMIGO BOUYSSOU Annick (Toulouse Métropole) à ESPIC Bruno (Toulouse Métropole)

Etaient absents : ASTRUC Thierry (CC Val Aïgo), CROUZIL Bernard (Sicoval), GOFFRE PERDROSA Inès (Toulouse Métropole), LAMRHANI Mostafa (Toulouse Métropole), MAILLARD Marie (Toulouse Métropole), SAVIGNY Thierry (CC Coteaux de Bellevue), TRONCO Jean-Luc (Sicoval), WAECHTER Xavier (Sicoval)

Date de la convocation : MARDI 9 JUIN 2026

Secrétaire de séance : GIBERT Janine

	Toulouse Métropole	Autres EPCI	TOTAL
<i>Délégués en exercice</i>	16	16	32
<i>Nombre de voix par délégué</i>	2	1	48
Présents	8	9	17
Votants	9	9	18
Pouvoirs	1	0	1
Total de voix	18	9	27
Abstentions	-	-	-
Votes contre	-	-	-
Votes pour	18	9	27

D2026-47 – Affectation des résultats de l'exercice 2025 et Budget supplémentaire 2026 - Approbation

Le résultat comptable de l'exercice 2025 s'élève à -13 164 641,93 € répartis comme suit :

- Excédent de fonctionnement 11 749 926,90 €
- Déficit d'investissement 24 914 568,83 € (hors restes à réaliser)

En tenant compte des résultats antérieurs, l'excédent de fonctionnement s'établit à 50 369 241,18 €.

Le tableau suivant permet de constater la formation des résultats comptables :

	Section de Fonctionnement	Section d'Investissement	TOTAL
Recettes de l'année	77 086 387,22 €	39 207 815,83 €	116 294 203,05 €
Dépenses de l'année	65 336 460,32 €	64 122 384,66 €	129 458 844,98 €
Résultat de l'année	11 749 926,90 €	-24 914 568,83 €	-13 164 641,93 €
Reprise résultat antérieur	38 619 314,28 €	-3 430 352,68 €	35 188 961,60 €
Résultat total	50 369 241,18 €	-28 344 921,51 €	22 024 319,67 €
RAR en recettes		1 942 573,60 €	1 942 573,60 €
RAR en dépenses		870 617,98 €	870 617,98 €
Résultats Restes à réaliser		1 071 955,62 €	1 071 955,62 €
Résultat final après RAR	50 369 241,18 €	-27 272 965,89 €	23 096 275,29 €
Dont affectation	27 272 965,89 €		
Dont report à nouveau	23 096 275,29 €		

Compte tenu de ces éléments, il est proposé d'affecter 27 272 965,89 € à la section d'investissement pour couvrir le besoin de financement.

Ainsi, compte tenu de cette affectation, le résultat total à reprendre et à reporter en 2026 en section de fonctionnement s'établit à 23 093 275,29 €.

Le Budget primitif 2026, élaboré dans l'esprit des orientations budgétaires qui ont fait l'objet d'un débat le 12 novembre 2025 tient compte des éléments précédemment soumis à l'approbation du Comité Syndical :

- Tableau des effectifs
- Grille des contributions mutualisées (HT)

- AP/CP

Il convient d'y ajouter l'affectation du résultat 2025.

Les modifications suivantes sont ainsi apportées au Budget Primitif 2026 :

- Le solde d'exécution négatif de la section d'investissement reporté est inscrit à la ligne budgétaire D 001 (déficit)
- La reprise des restes à réaliser (dépenses engagées mais non mandatées au 31 décembre 2025) ne nécessite pas de besoin de financement
- Le résultat de la section de fonctionnement reporté (après affectation), toujours excédentaire, couvre en priorité le besoin de financement de la section d'investissement, et permet ensuite de réajuster les crédits en section de fonctionnement.
- Les crédits correspondants à la mise à jour de la provision pour les comptes épargne temps sont inscrits en section de fonctionnement et en section d'investissement (régime des provisions budgétaires)
- Des recettes nouvelles liées à une redevance d'utilisation du nouveau centre de tri de Bessières par des collectivités ou des privés extérieurs au territoire de Decoset pour le traitement de leurs tonnes de collectes sélectives sont inscrites
- Une recette nouvelle liée au reversement par Evoneo (déléguataire de service public exploitant les deux unités de valorisation énergétique du territoire de Decoset) d'une partie du produit perçu pour l'indemnisation du sinistre GTA (groupe turbo-alternateur) par l'ancien déléguataire Setmi est inscrite
- Une recette nouvelle liée à la régularisation des ventes d'électricité au nouveau déléguataire Evoneo en 2025 est inscrite. La formule de calcul appliquée à l'autoconsommation d'électricité par Evoneo prenait en compte à tort l'achat d'électricité par le déléguataire et non uniquement son autoconsommation conformément au contrat.
- Une recette nouvelle liée à la régularisation des prix de traitement appliqués en 2025 par le nouveau déléguataire est inscrite. En effet, la formule de révision des prix tenait compte d'un coefficient de raccordement appliqué à la valeur initiale provisoire de l'indice mais pas à la valeur révisée.
- Une recette nouvelle liée à la perception d'une redevance d'occupation domaniale au titre de l'année 2024 dans le cadre des opérations de solde de tout compte avec la SETMI réalisées en 2025 est inscrite
- L'ajustement des crédits de paiement 2026 pour l'opération 17 « Construction d'un nouveau centre de tri à Bessières » compte tenu de l'exécution 2025 (cf : délibération bilan des APCP)
- L'ajout de crédits sur l'opération 3201 « Eco-point de quartier rue des Fontaines » pour l'acquisition de mobilier, armoire DMS, cuve à huile alimentaire, diable, servante DMS, étagères.

- L'ajout de crédits sur l'opération 3000 « Travaux d'entretien des sites » pour des dépenses de terrassement dans le cadre du déplacement temporaire de la déchèterie des Cosmonautes (restitution de l'ancien terrain à Toulouse Métropole et création d'une déchèterie temporaire jusqu'à l'ouverture de la déchèterie de Ribaute)
- Le retrait de crédits sur l'opération 3501 « Déchèterie Dandine » compte tenu du décalage des travaux à l'exercice 2027 (stade MOE)

Le tableau suivant permet de retracer les modifications apportées au Budget Primitif tout en faisant apparaître le respect de la règle de l'équilibre pour chaque section.

SYNDICAT MIXTE DECOSET - BUDGET		Budget Supplémentaire - 2026	
Designation	Dépenses	Recettes	
FONCTIONNEMENT			
Chapitre 042 -Compte 6815 - Ajustement provision CET	42 706,00 €		
Chapitre 042 - Compte 7815 - Reprise sur provision CET			38 355,00 €
Chapitre 70 - Compte 70388 - Recettes tonnes tierces Centre de tri Bessières			500 000,00 €
Chapitre 75 - Compte 75888 - Reversement sinistre GTA			360 030,00 €
Chapitre 70 - Compte 70388 - Régularisation ventes d'électricité 2025			286 108,00 €
Chapitre 70 - Compte 70878 - Révision de prix 2025 DSP			1 001 086,00 €
Chapitre 75 - Compte 75813 - RODP SETMI 2024			2 210 092,00 €
R 002 - RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE			23 096 275,29 €
D 023 - VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	27 449 240,29 €		
TOTAL FONCTIONNEMENT	27 491 946,29 €		27 491 946,29 €
INVESTISSEMENT			
R 021 - VIREMENT DEPUIS LA SECTION DE FONCTIONNEMENT			27 449 240,29 €
D 001 - SOLDE D EXECUTION	28 344 921,51 €		
R 1068 - EXCEDENTS FCT CAPITALISES			27 272 965,89 €
Chapitre 040 - Compte 1542 - Ajustement provision CET			42 706,00 €
Chapitre 040- Compte 1542 - Reprise sur provision CET	38 355,00 €		
Compte 1641 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES		-	27 256 076,29 €
Report des restes à réaliser	870 617,98 €		1 942 573,60 €
Opération 27 - Compte 2313 - Construction d'un nouveau centre de tri	197 515,00 €		
Opération 3201 - Compte 2313 - Création d'un réseau d'éco-points de proximité	20 000,00 €		

Opération 3000 - Compte 21735 - Travaux Parc Déchèteries		125 000,00 €	
Opération 3501 - Compte 2031 - Déchèterie Dandine	-	145 000,00 €	
TOTAL INVESTISSEMENT		29 451 409,49 €	29 451 409,49 €

Considérant que l'affectation des résultats, la reprise des restes à réaliser et la modification de certaines autorisations budgétaires nécessite l'établissement d'un Budget Supplémentaire ;

Vu le Code général des Collectivités territoriales (CGCT), notamment ses articles L.1612 et L.2311-1 à L.2343-2 ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57 applicable au Syndicat ;

Vu la délibération D2025-45 approuvant le Budget primitif 2026 ;

Vu la décision DP_2026_07 actant la reprise et l'ajustement de la provision constituée au titre des CET ;

Vu la délibération D2026-45 approuvant le compte administratif et les résultats de l'exercice 2025 ;

Vu la délibération D2026-46 approuvant le bilan 2025 et l'ajustement des AP/CP ;

Après en avoir délibéré, le Comité syndical décide, à l'unanimité :

- **DE DECIDER** d'affecter au Budget Supplémentaire 2026 les résultats apparaissant au Compte Administratif de 2025 de la manière suivante :

Report du déficit d'investissement	compte D 001	28 344 921,51 €
Couverture du besoin de financement des investissements	compte R 1068	27 272 965,89 €
Résultat reporté de fonctionnement	compte R 002	23 096 275,29 €

- **D'ADOPTER** le Budget Supplémentaire de 2026 équilibré en recettes et dépenses comme précisé ci-avant :

Section de fonctionnement équilibrée en recettes et dépenses	115 108 451,38 € HT
Section d'investissement équilibrée en recettes et dépenses	84 541 218,59 € HT
Total du Budget équilibré 2026 en recettes et dépenses	199 649 669,97 € HT

Fait à Balma, les jour, mois et an susdits.

POUR EXTRAIT CONFORME,

LE PRÉSIDENT,

Secrétaire de séance

GIBERT Janine

Accusé de réception en préfecture
031-253102636-20260616-D2026-47-DE
Date de télétransmission : 26/06/2026
Date de réception préfecture : 26/06/2026